

2R Expertise

Procès-Verbal de l'Associé Unique

En date du : 27 Décembre 2025

Société : 2R Expertise

Forme : SASU

Siège social : 13 Avenue du Général de Gaulle – 57400 SARREBOURG

1. Ouverture de la séance

Le 27 Décembre 2025, l'associé unique de la société 2R Expertise s'est réuni pour délibérer sur les modifications statutaires suivantes.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour porte sur :

1. Le transfert du siège social de Sarrebourg à une nouvelle adresse à Sarrebourg.
2. L'ajout d'un établissement secondaire (adresse complémentaire) à Dijon.
3. La modification corrélative des statuts.

3. Résolutions adoptées

- **Transfert du siège social à Sarrebourg :**

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de l'adresse actuelle du 4 Terrasse de Bretagne - ZA Les Terrasses de la Sarre (Pépinière d'entreprise) – 57400 SARREBOURG, à la nouvelle adresse suivante : 13 Avenue du Général de Gaulle – 57400 SARREBOURG (1^{er} étage).

- **Ajout d'un établissement secondaire à Dijon :**

L'associé unique décide d'ouvrir un établissement secondaire à l'adresse suivante : 10 Avenue Foch – 21000 DIJON.

En conséquence, les statuts seront mis à jour pour mentionner cet établissement complémentaire.

- **Modification des statuts :**

L'article 4 des statuts relatifs au siège social est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au 13 Avenue du Général de Gaulle – 57400 SARREBOURG. »

Un nouvel article sera ajouté pour mentionner l'établissement secondaire à Dijon.

4. Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt auprès des autorités compétentes.

Fait à SARREBOURG, le 27/12/2025

Signature : ROSSO-DION Romuald

